

Elaboration de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI) du bassin de la Vilaine



**Compte-rendu du 1^{er} atelier de concertation
organisé jeudi 25 février 2016 à Pont-Péan**

Sommaire

Contexte et enjeux de la concertation.....	3
Déroulé de la concertation	4
a) Acteurs conviés	4
b) Moyens mobilisés	5
c) Publics présents	5
d) Programme de la journée	6
Déroulé & contributions des sous-groupes	7
a) Thématiques des sous-groupes	7
b) Déroulé	7
Objectif 2 : Planifier l'organisation et l'aménagement du territoire en tenant compte du risque	8
Objectif 3 : Réduire les dommages aux personnes et aux biens implantés en zone inondable.....	12
Objectif 4 : Intégrer les ouvrages de protection contre les inondations dans une approche globale ..	17
Objectif 5 : Améliorer la connaissance et la conscience du risque d'inondation	22
Objectif 6 : Se préparer à la crise et favoriser le retour à une situation normale	25
Appréciations sur la concertation.....	31
a) Retours des participants	31
b) Retours des « personnes ressources »	32
Liste des acronymes.....	34
Liste détaillée des acteurs conviés.....	35

Contexte et enjeux de la concertation

Dans le cadre de la Directive Européenne de 2007 dite « Directive Inondation », le territoire de la **Vilaine de Rennes à Redon** a été identifié comme un des 122 espaces où l'exposition au risque d'inondation est particulièrement importante (« Territoires à risque important d'inondation » [TRI]). Une première phase de diagnostic a été conduite pour chacun des TRI afin de mieux connaître la manifestation de l'aléa sur ces territoires et d'identifier les enjeux spécifiques qui y sont associés. De ce diagnostic doit ensuite émerger une stratégie locale déclinant les orientations stratégiques « supra » du Plan de Gestion du Risque Inondation (PGRI) Loire-Bretagne. Ces **Stratégies Locales de Gestion du Risque Inondation (SLGRI)**, élaborées en partenariat avec les acteurs locaux, doivent permettre d'identifier des modalités d'intervention spécifiques et adaptées aux enjeux du territoire.

Une cohérence territoriale a été recherchée sur le bassin de la Vilaine : la SLGRI est mise en place à l'échelle du bassin versant avec un focus sur le TRI de Rennes à Redon ; l'instance de pilotage est la Commission Locale de l'Eau du SAGE Vilaine ; la structure porteuse est **l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (IAV)**, établissement public territorial de bassin qui porte déjà notamment le Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) Vilaine. L'IAV porte cette SLGRI en partenariat avec les services de l'Etat.

Le phénomène d'inondation sur le bassin de la Vilaine se traduit par des crues lentes de plaine ayant pour cause la saturation des sols en eau et la pluviométrie intense qui provoque des pics de crues (huit crues importantes de 1936 à 2014). Le **risque d'inondation**, perturbant pour les territoires touchés par l'ampleur du phénomène, mais aussi par les **principes de gestion** qu'il implique (notamment les principes de solidarité entre les territoires et d'approche par bassin versant ne correspondant pas toujours aux périmètres administratifs), est souvent **l'objet de débats passionnés**. Ainsi, il était particulièrement justifié de favoriser une **approche partenariale et concertée dès la phase d'élaboration du cadre stratégique**. Les pilotes de la démarche (IAV, sous-préfet de Redon, DREAL, DDTM) ont décidé d'**impliquer très étroitement les acteurs locaux aux réflexions**, à travers des temps d'information et de collectes de propositions, ainsi que des journées de concertation.

La première journée de concertation du **25 février 2016** était destinée à esquisser les contours de la SGLRI et avait pour objectifs de :

- Débattre sur les **orientations stratégiques** de la déclinaison locale du PGRI ;
- Travailler sur l'ensemble des thématiques relatives à la gestion du risque inondation, au travers d'ateliers se basant sur cinq objectifs ;
- Réfléchir collectivement en croisant les regards et les expertises.

Déroulé de la concertation

a) Acteurs conviés

Afin que la SLGRI soit bien partagée sur le bassin versant, plus de 180 acteurs du territoire ont été conviés :

Acteurs		Nombre
Collectivités	46 Communes du TRI + 10 autres communes exposées aux inondations	56
	Communautés de communes, d'agglomérations et métropole	40
	Opérateurs de bassin versant	13
	Départements	6
	Régions	2
	Porteurs de SCOT	17
Etat et ses agences	Préfectures (sécurité civile)	4
	SDIS	4
	Agences Régionales de Santé	2
	DDTM (selon service concerné : police de l'eau/urbanisme/risques)	4
	DREAL (selon service concerné : risques, ouvrages)	2
	Agence de l'eau Loire-Bretagne	1
Acteurs socio-économiques	Associations de sinistrés	8
	Opérateurs de réseaux : ERDF, GRDF, télécommunications, SNCF, Eau potable	7
	Associations environnementales, fédération de pêche	3
	Chambres d'agriculture	3
	Chambres de commerce et d'industrie	3
	Chambres des métiers et de l'artisanat	3
	Correspondant MRN des assurances	2
	Architecte des bâtiments de France	1
	Association des propriétaires de moulins	1
	Enseignement-Université- Recherche (Rectorats, UR2, Creseb, Agrocampus)	5
	TOTAL	187

La liste détaillée des acteurs conviés figure en fin de document.

b) Moyens mobilisés

▪ COMMUNICATION

Pour communiquer sur la journée de concertation, l'**Institution d'Aménagement de la Vilaine** a lancé une démarche d'information auprès des acteurs concernés par l'envoi d'invitations avec coupon-réponse et d'emails de rappel. Ces outils ont permis à **88 personnes** de participer à la journée, en partie ou dans son intégralité.

▪ MOYENS HUMAINS & TECHNIQUES

Pour assurer l'animation et la réalisation d'une synthèse de restitution, l'Institution d'Aménagement de la Vilaine a souhaité faire appel à un prestataire extérieur, expert des démarches concertées, afin de garantir une « prise de distance » et une plus grande neutralité sur des sujets parfois passionnés.

Deux animatrices du **Cabinet Rouge Vif territoires** ont donc organisé et animé cette journée de concertation. De plus, **quatre animateurs supplémentaires ont été mobilisés par l'IAV**. Peu familiers de la SGLRI et donc en position de neutralité, les animateurs avaient pour rôle de recueillir les propositions et avis et de faciliter les échanges lors des temps en sous-groupes. Afin de garantir la qualité de l'animation et une production homogène entre chaque sous-groupe, le cabinet mandaté a assuré une formation préalable de ces animateurs. L'IAV a également mobilisé des « personnes ressource » pour chaque sous-groupe, avec pour rôle la prise de note et l'apport d'une expertise complémentaire sur le risque inondation si nécessaire.

CHIFFRES CLEFS :

8 agents de l'IAV

2 prestataires extérieurs

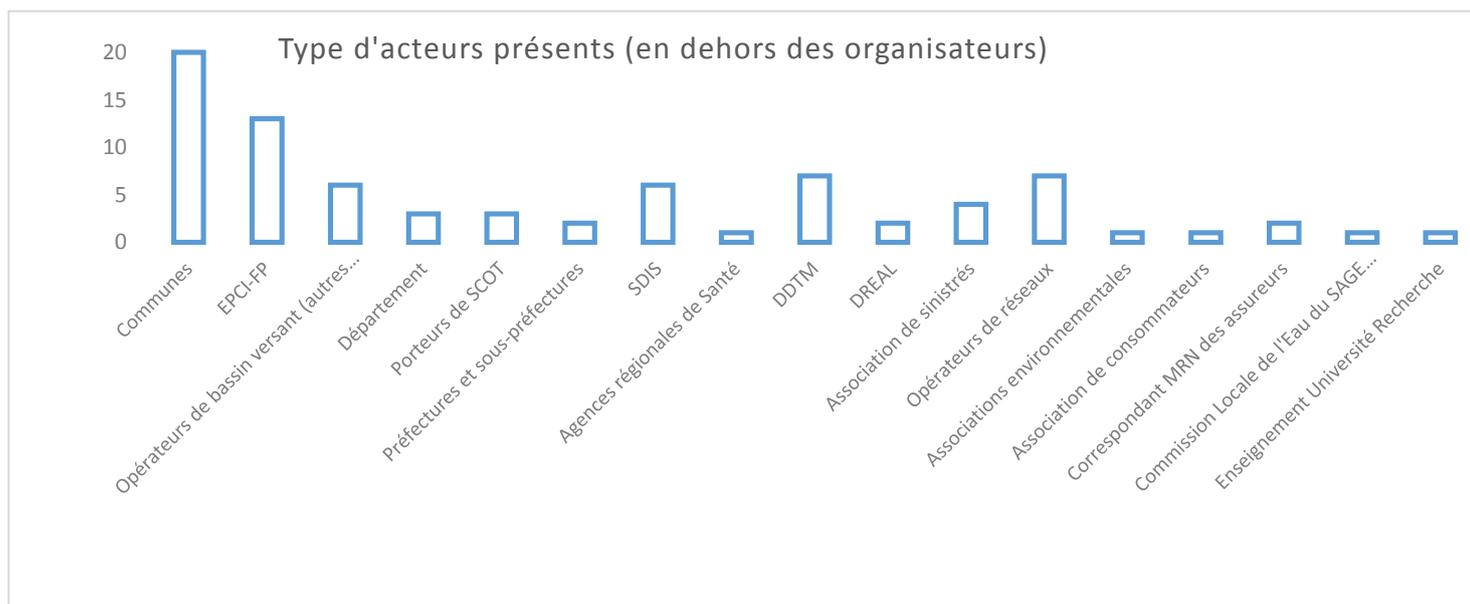
1 salle de plénière à forte capacité d'accueil

5 salles de travail

5 dossiers participants

50 cartes imprimées en A0 et A3

c) Publics présents



d) Programme de la journée

Horaire	Séquence	Contenu	Intervenant	Mode d'animation
9h-12h	Séquence 1 Présentation de la démarche	Introduction	M. Guy TARDIEU, sous-préfet de Redon M. Michel DEMOLDER, président de la CLE du SAGE Vilaine	Plénière
		Présentation du contexte PGRI et SLGRI	Cédric PEINTURIER, DDTM 35	
		Présentation de l'état des lieux et contenu de la SLGRI	Stéphanie WOIMANT, IAV Sébastien BARON, IAV	
		Présentation des modalités de travail en sous-groupes	IAV et Rouge Vif Territoires	
<i>-> Voir les diaporamas de la DDTM 35 et de l'IAV présentés lors de la matinée</i>				
13h30-16h15	Séquence 2 Ateliers en sous-groupes	Formation des groupes et rappel des règles de fonctionnement	Rouge Vif Territoires	Sous-groupes
		Analyse critique de l'existant	Animateur de chaque groupe (coordination par Rouge Vif Territoires)	
		Identification des dispositions à prendre, des orientations à donner		
		Priorisation		
16h-17h15	Séquence 3 Restitution en plénière	Restitution des travaux des sous-groupes	Rapporteurs de chaque sous-groupe	Plénière
		Point sur le devenir des propositions et la suite de la démarche	IAV et Rouge Vif Territoires	
		Conclusion de la journée		

Déroulé & contributions des sous-groupes

a) Thématiques des sous-groupes

Les sous-groupes ont été répartis selon les objectifs du PGRI :

- Objectif n° 2 – Planifier l'organisation et l'aménagement du territoire en tenant compte du risque
- Objectif n° 3 – Réduire les dommages aux personnes et aux biens implantés en zone inondable
- Objectif n° 4 – Intégrer les ouvrages de protection contre les inondations dans une approche globale
- Objectif n° 5 – Améliorer la connaissance et la conscience du risque d'inondation
- Objectif n° 6 – Se préparer à la crise et favoriser le retour à une situation normale.

A noter, la réflexion sur l'objectif n° 1 – Préserver les capacités d'écoulement des crues ainsi que les zones d'expansion des crues et des submersions marines – était intégrée aux objectifs n° 2, 4 et 5.

b) Déroulé

Chaque sous-groupe thématique s'est déroulé en trois grandes étapes :

1) L'analyse critique de l'existant

Ce premier temps de travail consistait en une mise à plat et un partage des constats, l'identification des actions existantes et des acteurs participants à leur mise en œuvre. L'objectif était de faire ressortir les points positifs ainsi que les manques et les problématiques prioritaires.

2) L'identification des dispositions à prendre, des orientations à donner

Puis les participants ont été invités à identifier collectivement les orientations stratégiques pour décliner à l'échelle du bassin de la Vilaine les objectifs du PGRI. Munis de post-its, les participants ont proposé individuellement de grandes orientations formulées sous forme d'objectifs, qu'ils soumettaient ensuite au groupe entier au cours d'un tour de table. Une fois les propositions connues de tous les membres du groupe, l'animateur les a recueillis et synthétisés sur un paper board en les rassemblant par catégories en invitant le groupe à réagir par rapport aux diverses propositions.

3) La priorisation

Enfin, il s'agissait de prioriser les propositions au regard des critères d'importance et d'urgence. Les participants ont exprimé leur choix à l'aide de 4 pastilles autocollantes réparties comme ils le souhaitaient (4 sur une même proposition, répartition sur 2, 3 ou 4 propositions différentes). Ce système de vote individuel a permis de faire ressortir des priorités collectives.

Objectif 2 : Planifier l'organisation et l'aménagement du territoire en tenant compte du risque

1. Personnes mobilisées

Animateur : Gabriel BEDUNEAU, assistance aux opérateurs de bassin versant à l'IAV

Personnes ressources : Cédric PEINTURIER, chef du pôle risques et crises à la DDTM 35 et Louis CONTAL, risques et urbanisme à la DDTM 56

2. Composition du groupe

Prénom NOM	STRUCTURE	FONCTION
Pierre EON	Commune de Cesson-Sévigné	Conseiller municipal
Jean-Marc OUTIN	Commune de Malestroit	Conseiller municipal
Joël DAUGAUN	Commune de Pacé	Chef de la police municipale
Jean-Luc MADOUASSE	Commune de Saint-Martin-sur-Oust	Maire
Annaëlle LE PRIOL	Communauté de communes du Pays de Chateaugiron	Responsable SIG
Yvon MAHE	Communauté de Communes du Pays de Redon	Vice-président
Valérie COURTIN	Questembert Communauté	Chargée de mission aménagement
Catherine JEGOU	Rennes Métropole	Etudes hydrauliques
Kristelle JUILLET	Communauté de communes des Vallons de Haute Bretagne Communauté	Responsable environnement
Jean-Paul LEFEUVRE	Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Flume	Président
Philippe LORRAIN	Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Bassin Versant de l'Isac	Vice-président
Laëtitia QUELLARD	Syndicat d'urbanisme du Pays de Vitré	Responsable
Pierrick ALLARD	Syndicat mixte du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne	Directeur
Laurence LE HAN	SDIS Ille-et-Vilaine	Géomaticienne
Didier MUGNIERY	Association Tous au sec, sec pour tous (Meu)	Secrétaire de l'association
Michel DEMOLDER	Commission Locale de l'Eau du SAGE Vilaine	Président de la CLE du SAGE Vilaine

3. Contributions

Temps 1 – Bilan critique de l'existant			
Actions/initiatives existantes répondant à l'objectif		Bilan critique des actions : quel degré d'efficacité ? Points faibles ? Quelles bonnes pratiques à poursuivre ?	
		Points négatifs/Manques	Points positifs
1. Les documents d'urbanisme	a. Les SCOT	Aujourd'hui, manque de lien entre risque de ruissellement et risque inondation. Aujourd'hui, le SAGE concerne des projets de moins de 1ha, alors que SDAGE n'a pas de limitation. A terme, avec le TRI, alerte (risque ?) sur la possibilité des opérations de renouvellement urbain.	Rôle intégrateur du SCOT (loi ALUR)
	b. Les PLU	L'influence de l'imperméabilisation des sols sur les risques en aval du bassin versant se renforce.	Le PLU doit être mis en conformité avec le SCOT, PPRI, etc., ce qui permet de maîtriser globalement l'urbanisation et donc les risques en matière d'inondation.
	c. Coordination acteurs de l'eau et acteurs de l'urbanisme	La coordination entre les acteurs est rare... (mais elle est à mettre en place). Existe-t-elle vraiment ?	
2. Les Plans de Prévention des Risques		Besoin de révision des PPRI pour ne plus construire de nouveaux bâtiments en zone bleue. Porter à connaissance du TRI pour les communes concernées pour ne pas implanter de bâtiments sensibles dans les zones de crues extrêmes. Le délai de révision des PPRI est-il trop court ?	
3. Les Atlas de zones inondables		Mériteraient d'ajouter les affluents. Absence des volumes de rétention plus réalistes dans les documents d'urbanisme (type règlement PLU).	
4. Les cartes du Territoire à Risque Important		Multiplication des documents sur les inondations -> possibilité de les regrouper en un nouveau document ? Intégrer les données TRI dans les futurs PPR ? Que faire des zones d'activités ou de l'habitat en périmètre PPRI à fort risque ? Déplacer ? Indemniser ? Quid du suivi des PPRI (Plans communaux de sauvegarde, DICRIM ...)? L'information, l'animation autour de la thématique de l'eau sont assez complexes (élus, techniciens, habitants...) Y a-t-il une réelle conscience du risque inondation par les collectivités, les habitants ?	

Temps 2 – Propositions	Temps 3 – Priorisation	
Prévoir dans les documents d'urbanisme des dispositions qui permettent de ne pas aggraver le risque d'inondation.	Unification, clarification, lisibilité des politiques d'aménagement et de gestion du risque (SCoT intégrateur, SLGRI intégratrice) à l'échelle du bassin versant de la Vilaine	17
Faire en sorte que la SLGRI soit intégratrice de l'ensemble des dispositions/dispositifs eau/inondation pour une meilleure lisibilité et prise en compte à d'autres échelles.		
Garder la cohérence hydrographique (introduire celle-ci dans les SCoT et les PPRI). Définir dans les SCoT les zones d'expansion de crue à conserver ou à reconquérir.		
Agir pour compenser l'imperméabilisation et le ruissellement dans chaque commune du bassin versant. Ne pas se limiter aux secteurs inondables.	Prise en compte des logiques de ruissellement à l'échelle du bassin versant, notamment dans l'urbanisation et les pratiques agricoles → Diminuer le risque en amont	15
Solidarité globale : Toute urbanisation doit prendre en compte l'impact sur les zones du bassin versant de l'ensemble du territoire.		
Maintien des haies, boisements, fossés comme aménagements paysagers freinant les risques d'inondations. Prise en compte des stratégies territoriales en faveur du bocage (Breizh Bocage).		
Application d'une bande de 100m à l'arrière des digues.		
Préserver les réseaux et les moyens d'intervention. Ne pas contraindre le renouvellement urbain ou les espaces déjà imperméabilisés.	Autorisation de construire dans les zones déjà urbanisées (densification)	11
Sensibiliser au risque d'inondation (d'autant plus pour les territoires amonts non directement concernés...) Prendre en compte/intégrer le <u>coût</u> inondation	Sensibilisation sur le risque et son coût	10
Eviter des travaux pour protéger un secteur au détriment d'un autre.	Analyse de la pertinence de réalisation des travaux de protection	8
Renforcer la fermeté et <u>contrôler</u> les demandes d'autorisation d'urbanisme, dans le zonage PPRI.	Amélioration de la coordination des secteurs eau/urbanisme Application de la réglementation du PPRI	5
Obtenir une régulation des étangs. Obtenir un entretien des digues. Définir un maître d'ouvrage unique et global sur le bassin de la Vilaine.		
Améliorer la coordination des acteurs eau/urbanisme. Comité de pilotage ? Interscot ? Quelles instances ? Quels acteurs ? Quelles phases ?		

4. Débats & consensus

Les participants du groupe 3 se sont interrogés sur leur rôle dans l'élaboration d'un SCoT et quelle plus-value ce document pouvait apporter, ainsi que sur l'application du R111-2 en dehors des PPRI, dans le cas d'un AZI, et dans le cas d'un terrain régulièrement inondé mais non recensé dans un atlas ou un plan de prévention. Par ailleurs, les points suivants ont aussi fait consensus au sein du groupe :

- La nécessité de penser la stratégie sur l'ensemble du territoire du bassin versant en privilégiant la solidarité amont/aval et non de se limiter aux zones inondées et inondables
- La volonté de vérification et de sanctions (non confirmé dans le classement des priorités)
- L'inefficacité des bassins de retenues construits dans le cadre de la loi sur l'eau
- La bonne gestion des ouvrages édifiés pour protéger les biens et personnes contre les inondations. Ils sont économiquement rentables ;
- Tous les membres du groupe se sont accordés sur la nécessité d'améliorer la maîtrise du fonctionnement des bassins tampons afin que le « cubage nominal soit le cubage utile » ;
- De façon plus large, le problème du ruissellement a été aggravé par l'urbanisation ;
- Les participants souhaitent aussi voir une volonté d'intervention sur les pratiques agricoles qui aggravent les problèmes d'inondations.

Un seul sujet a fait l'objet de débat à savoir le projet de nettoyage de la confluence Oust-Vilaine à St Martin sur Oust porté par la Communauté de Communes du Pays de Redon. Les oppositions portaient sur le coût trop élevé de l'intervention par rapport à ses impacts potentiels.



Objectif 3 : Réduire les dommages aux personnes et aux biens implantés en zone inondable

1. Personnes mobilisées

Animatrice : Anne Serre, chargée de mission développement durable à la DDTM 35

Personnes ressources : Sébastien BARON, chargé de mission prévention des inondations à l'IAV et Cyrille CUISINIER, chargé de mission hydrologie fluviale à la DREAL Bretagne

2. Composition du groupe

Prénom NOM	STRUCTURE	FONCTION
René SAQUET	Commune de Bourg-des-Comptes	Conseiller municipal
Pierre LECLAIRE	Commune de Bruz	Responsable eaux usées
Christian BOURGEON	Commune de Redon	Directeur des services techniques
Bernard ETHORE	Communauté de communes de Brocéliande	Vice-président
Evelyne PANNETIER	Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Vilaine amont	Vice-présidente
Nicolas DOUCHIN	Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Bassin Versant de l'Isac	Animateur bassin versant
Vincent BONNE	SDIS Morbihan	service prévision départemental
André MORIN	Agence Régionale de Santé de Bretagne	Service santé environnement-technicien sanitaire
Yves ACHARD	Comité du Quartier de l'Oust (Redon)	Président de l'association
Robert GUILLERM	ERDF 35	Adjoint au directeur Ille-et-Vilaine
Ingrid COUSIN	GRDF Bretagne	Agence réseau gaz
Bruno QUÉMÉRÉ	Orange 35	Responsable gestion des crises
Denis SORRE	SNCF Mobilités Bretagne	Coordonnateur environnement

Groupe 3

3. Contributions

Temps 1 – Bilan critique de l'existant		
Actions/initiatives existantes répondant à l'objectif	Bilan critique des actions : quel degré d'efficacité ? Points faibles ? Quelles bonnes pratiques à poursuivre ?	
	Points négatifs/manques	Points positifs
1. Services utiles à la gestion de crise	<p>Manque d'identification dans les PCS des routes coupées en cas d'aléa : faire un plan de déviation.</p> <p>Manque de connaissance globale en temps de crise de l'état de la circulation routière.</p> <p>Recensement des populations inondées suivant la hauteur de crue.</p> <p>Recensement des données au niveau du territoire à compléter.</p> <p>Points de mesure de hauteur d'eau à multiplier</p>	<p>Carte TRI, PCS, DICRIM</p> <p>Communication information (VIGICRUES)</p> <p>GRDF: Information par mail du risque d'inondation : VIGICRUES Permet d'intervenir avant la crue et d'effectuer la mise en sécurité des ouvrages gaz</p> <p>Mise en place des PCS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - oblige à mieux connaître la situation - permet une action ciblée efficace <p>PCS et ses déclinaisons (recensement, information).</p>
2. Assainissement des eaux usées	<p>Gestion des eaux usées et de l'eau potable par les EPCI (loi Notre).</p> <p>Perte de la connaissance et de la réactivité, encore plus avec les communes nouvelles ou lors de la fusion d'EPCI.</p> <p>Recensement des sites sur les "stations d'épuration" (en zone inondable).</p> <p>Mauvaise étanchéité et protection des réseaux d'eau usées et d'eau potable.</p>	
3. Production et distribution d'eau potable		
4. Réseau électrique	<p>Recensement des points sensibles de gaz, eau, électricité/GRDF, car en temps de crise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - difficulté d'accès aux ouvrages gaz inondés et obligation de les couper pour mettre la population en sécurité ; - difficultés lors des crues longues : détérioration du matériel, utilisation et fatigue des ressources humaines ; - incompréhension des populations inondées des temps nécessaires de remise en service des ouvrages gaz et de la nécessité de la coupure (problème lors des submersions de marrées toutes les 6h). 	<p>GRDF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identification des zones inondables (recensement des ouvrages gaz, adaptation de certains d'entre eux) - bonnes relations avec les pompiers et les postes de contrôles des mairies. <p>Mise en place en cas de coupure d'un plan de sécurité avec les moyens nécessaires.</p>
5. Réseau de gaz		
6. Réseau de télécommunication		
7. Réseau de chaleur		
8. Voirie	<p>Amélioration nécessaire de la voirie en zone inondable.</p> <p>Améliorer la communication entre les Départements.</p> <p>Amélioration des dessertes routières (mise hors d'eau de liaisons essentielles).</p> <p>Développement des échanges d'informations entre les gestionnaires de voiries de façon à communiquer auprès des usagers.</p> <p>Amélioration du recensement des infrastructures et services sensibles</p> <p>Implication de l'ensemble des intervenants du transport/voirie pour identifier le "qui fait quoi".</p> <p>Pas d'information sur les itinéraires de déviation</p>	<p>Amélioration des voiries/routes en zone inondable.</p>

	lors des changements d'itinéraires aux collectivités.	
9. Réseaux de transports (train, métro, bus)	Manque d'information au niveau du transport scolaire dans le cas d'un sinistre (inondation). Mauvaise maîtrise du risque inondation au niveau du réseau de transports.	
10. Etablissements d'enseignements		
11. Ramassage et traitement des ordures ménagères		
12. Services assurant des prestations pour les populations sensibles (maison de retraite, services assurant des prestations sociales ou la distribution d'aides...)		
13. Immeubles de grande hauteur, parking, port de plaisance, ...		
14. Définition modélisation ¹	Nécessité de définir un nouveau modèle "risque inondation" car il évolue avec le réchauffement climatique.	
Leviers d'action : - PPR - Diagnostics de vulnérabilité - Mise en œuvre de travaux pour réduire la vulnérabilité des équipements		
Etat des lieux : - 10 diagnostics d'entreprises - 1 diagnostic équipement public (collège Malestroit) - 20 diagnostics habitat en cours	Manque outil universel obligatoire pour informer la population sur l'amélioration de son habitat face au risque.	Financement sur l'amélioration de l'habitat.
15. Services de santé (hôpitaux, infirmeries...) => accès		
16. Information avant (sensibilisation) -> règle de constructibilité -> psychologie des habitants		Cartographie des zones inondables. Cartes de connaissance des zones inondables. Mise en place des PCS et l'association des différents acteurs.
17. Information sur l'inondation (vie pendant l'inondation) -> PCS	Manque d'information de la population sur la zone inondée. Manque d'information de la population sur le comportement à avoir lors des inondations et les aménagements possibles à mettre en place dans	

¹ Les cellules de couleur plus foncée distinguent des ajouts formulés par les participants

	une maison.	
18. Recensements		
19. Gestion des responsabilités des acteurs	<p>Manque d'articulation entre les différents acteurs (renforcer la connaissance).</p> <p>Multiplicité des interlocuteurs responsables des flux d'eau sur tout le bassin versant.</p> <p>Mauvaise communication entre les services de l'Etat et les collectivités.</p> <p>Nécessité de contraindre les responsables (collectivités locales, territoires, Etat, etc.) d'effectuer les actions et/ou les travaux nécessaires pour diminuer l'impact des inondations (ex : voirie, protection des quartiers, etc.).</p> <p>Mauvaise identification des responsabilités opérationnelles par rapport à la gestion du risque.</p>	Coopération avec les collectivités locales et la préfecture.
20. Harmonisation de la gestion des voiries, des PCS		
21. Aspect psychologique après inondation		

Temps 2 – Propositions		Temps 3 – Priorisation	
Un outil de communication commun à l'ensemble des prestataires, collectivités, population serait nécessaire.	Développer un outil de regroupement des connaissances -> partage des informations	11	
Uniformisation des indicateurs de crues et impact sur le terrain entre les services de l'Etat et les collectivités. Relevés aux mêmes endroits et mêmes moments (DIRO).	Créer un référentiel commun/amélioration Vigicrues	10	
Etablir de bons liens entre les différents acteurs de la gestion de crise. Circulation de l'information.	Améliorer la coordination des acteurs	7	
Permettre une meilleure communication de l'information : pompiers, mairie, GRDF, ERDF, sinistrés.			
Constituer un réseau d'interlocuteurs SAGE inondation à étendre aux gestionnaires réseaux.			
Intégrer les conséquences financières dans les informations aux sinistrés, en relation avec les assureurs. Pour l'ensemble des acteurs.	Offrir des leviers financiers publics ou privés pour se prémunir ou réparer	5	
Améliorer les communications (voirie, réseaux, transports).	Mise hors d'eau des équipements	4	
Organiser un système d'alerte par SMS.	Prévoir une gestion de crise pour un retour à la normale	3	
Anticiper par des diagnostics les travaux à faire dans les bâtis situés en zone inondable pour diminuer les coûts de remise en état.			
Dispositif d'alerte de la préfecture sur les risques d'inondation et les risques météo : hauteur d'eau...			
Mieux prendre en compte le risque inondation sur les installations nouvelles de réseaux.			
Elaborer un schéma de fonctionnement des routes lors des inondations fait par tous les responsables pour définir les zones coupées/déviations et les services mis en œuvre (transport scolaire).			
Aménager des voiries pour moins de vulnérabilité.			

Informer en amont des risques éventuels sur les zones à risque en période de crise.	Informer les populations sur la connaissance du risque	2
Informer la population pour affronter le risque : aménagements préventifs, comportement.		
Développer une bonne connaissance territoriale des personnes et des biens implantés en zone inondable au travers du PCS => une communication adaptée aux publics. Rendre vivant le plan de sauvegarde.		
Informer les collectivités sur les modifications des réseaux routiers (déviations).	Informer les populations sur le comportement et l'adaptation de chacun face au risque inondation	2
Améliorer l'information des populations impactées directement et indirectement par les crues.	Adapter ces connaissances aux spécificités communales	1

4. Débats & consensus

Lors de l'atelier, un certain nombre de points ont particulièrement fait consensus entre les participants :

- La nécessité de réaliser des recensements pour chaque point
- L'importance de la bonne gestion de la voirie
- La nécessaire amélioration de la coordination des acteurs
- La difficulté de trouver des financements pour les travaux d'adaptation des bâtiments

Par ailleurs, ils se sont interrogés sur la prise en compte du changement climatique dans la stratégie définie et plus particulièrement dans les cartes de référence (notamment quelle carte prendre en compte pour les réseaux techniques pour les investissements à 10 ans?). La vulnérabilité du réseau de télécommunication a également fait l'objet d'interrogations, les participants ayant débattu sur la possibilité de l'enterrer pour le protéger.



Objectif 4 : Intégrer les ouvrages de protection contre les inondations dans une approche globale

1. Personnes mobilisées

Animatrice : Flore SALAUN, chargée de mission estuaire de la Vilaine

Personnes ressources : Anne MORANTIN, responsable risques naturels à la DREAL Bretagne et Stéphanie WOIMANT, chargée de mission hydraulique à l'IAV

2. Composition du groupe

Prénom NOM	STRUCTURE	FONCTION
Marie-Thérèse BIRAULT	Commune de Damgan	Conseillère municipale
Joseph RUFFAULT	Commune de Goven	Adjoint
Stéphane DAVENEL	Commune de Vitré	Responsable service eau et assainissement
Daniel BRULE	Communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux	Vice-président
Samuelle MARIE	Questembert Communauté	Responsable environnement
Yves CARO	Rennes Métropole	Ingénieur hydraulique
Clément BEBIN	Communauté de communes des Vallons de Haute Bretagne Communauté	Chargé de mission Breizh bocage
Annie DAVY	Syndicat Mixte du Bassin Versant du Meu	Membre du bureau
Jimmy COURTIGNÉ	Département d'Ille-et-Vilaine	Technicien gestion hydraulique
Gwénaëlle CARIOU	DDTM 35	Inspectrice de l'environnement - police de l'eau
Jean GICQUEL	Association Tous au sec, sec pour tous (Meu)	Membre du bureau
Valérie LEGOFF DUVAL	Collectif des sinistrés de Pacé	Présidente de l'association
Françoise LACHERON	Association Bretagne Vivante	Représentante

Groupe 4

3. Contributions

Temps 1 – Bilan critique de l'existant			
Actions/initiatives existantes répondant à l'objectif	Bilan critique des actions : quel degré d'efficacité ? Points faibles ? Quelles bonnes pratiques à poursuivre ?		
	Points négatifs/manque	Points positifs	
1. <u>SAGE et PAPI</u> . Même porteur/comité de pilotage.		IAV : Une seule structure porteuse donne une meilleure cohérence.	
2. <u>Abandon des grands aménagements pour des solutions respectueuses de l'environnement s'intégrant dans une réflexion globale.</u>	Problèmes des aménagements locaux (digues) : ne prennent pas forcément en compte les dynamiques du bassin versant. Abandon des grands aménagements : où se trouve la limite ?	L'abandon des grands aménagements pour des solutions plus respectueuses de l'environnement est une bonne chose car les études prévoyaient des travaux irréalisables financièrement. Vers un abandon (ou plutôt une limitation) des grands ouvrages : il devient plus facile d'agir rapidement et efficacement localement. Néanmoins, faire attention à la cohérence car quel est le seuil pour caractériser les grands changements ? Bassins d'orage efficaces. Les barrages Vilaine Amont jouent leur rôle.	
3. <u>Les demandes réglementaires</u>	a. Etude de solutions alternatives (prévention, prévision).	Complicé (c'est le sort des communes).	
	b. Analyses coût-bénéfice et multicritère.	Nécessité de déterminer quel genre de bénéfices il s'agit : économique, humain, sociétal ? Les demandes réglementaires semblent disproportionnées par rapport au type d'ouvrage de ralentissement des crues. Pourquoi une étude multicritères quand la première étude démontre que l'analyse coût-investisseur par rapport aux enjeux épargnés n'est pas réelle ?	Rassurant. Urbanisation en zone pré-humide ou humide avant le Grenelle.
	c. Etude de danger (centralisation via la SLGRI).		
	d. Etude des limites des ouvrages et prévention.		
	e. Entretien des ouvrages.	Creusement du trait de côte là où il n'y a pas de protection : protéger les champs, les maisons, les chantiers ostréicoles ? Connaissances ?	L'entretien des digues reste superficiel mais réalisé : - Contrôle visuel tous les 2 mois, marquages hauteurs de sable - Les pieds de digues ont besoin de contrôles - Les travaux traversant (ex : pluvial) aussi.

4. Information de la CLE (classement, EDD, servitude). Avis de la CLE sur projets d'ampleur.			
5. <u>Coordination recherchée via la SLGRI avec les politiques du trait de côte.</u>			Dunes boisées avec ganivelles. Les premières ganivelles ne sont plus visibles car absorbées. Damgan : construction d'une digue perré. Implantation stabiplages : - retenue de sable au pied de la digue - creusement derrière le dernier stabiplage.
6. <u>Sur le bassin de la Vilaine</u>	a. Création ou études d'ouvrages de ralentissement : solidarité amont-aval/rural-urbain (Chère, Flume, Haute Vilaine, Arzal).	Optimisation, communication gestion ouvrages.	Efficace.
	b. Projets de délocalisation et de reconquête de zones d'expansion des crues (Redon, Rennes, ...).		
	c. Dignes existantes sur le bassin ou à venir (Saint-Nicolas de Redon, Redon (à venir), Damgan,...).		
	d. Règlement d'eau pour certains ouvrages. Harmonisation demandée au SAGE.		
	e. Aménagements alternatifs à l'étude sur des petits bassins.		Restauration des zones humides (par enlèvement de remblais, de chainage).
7. <u>Unification des maîtrises d'ouvrage recherchées</u> via la SLGRI et la GEMAPI. Réflexion par zone cohérente protégée et non plus par bassin versant.		Explication de texte : "zone cohérente protégée" à préciser car différent de "zone bassin versant" ?	
8. Eaux pluviales, infiltration ²			Gestion des eaux pluviales par techniques alternatives (infiltration en partie à la parcelle). Restauration de la morphologie des cours d'eau (suppression de busage, rehaussement de la ligne d'eau).

² Les cellules de couleur plus foncée distinguent des ajouts formulés par les participants

Temps 2 – Propositions	Temps 3 - Priorisation	
<p>Créer davantage de retenues sèches, à l'échelle du bassin versant. Privilégier une reconquête des zones d'expansion des crues, notamment pour les crues moyennes.</p>	<p>Reconquérir les zones d'expansion des crues</p>	<p>12</p>
<p>Croiser les politiques d'aménagement du territoire et celles des eaux pluviales avec les modes d'urbanisation et les pratiques culturelles -> approche globale et intégrée. Dans un contexte d'urbanisation à outrance et d'imperméabilisation des sols, éviter l'imperméabilisation des sols par drainage (NB : une précision est apportée sur la notion de « système de drainage » : il s'agit bien d'un ouvrage de protection puisqu'il permet de retenir l'écoulement) Pas ou peu de drainage -> pluie directement dans le système pluvial -> infiltration du pluvial vers la station d'épuration -> débordement de la station => inondations. Réaliser des travaux de protection individuelle des habitations/bâtiments situés en zone inondable (en remplacement de travaux de création de digues, barrages, ...)</p>	<p>Intégrer la gestion des ouvrages dans une approche globale du territoire (eaux pluviales, urbanisation, bocage, artificialisation).</p>	<p>11</p>
<p>Assurer la restauration d'ouvrages anciens. Beaucoup de moulins avec des ouvrages bien entretenus sont aujourd'hui laissés à l'abandon. Assurer la complémentarité des actions sur petits et grands ouvrages : - entretien des petits ouvrages - plan d'eau - règlements d'eau cohérents Assurer une gestion cohérente des ouvrages à l'échelle du bassin versant. Crues fréquentes. Qui pourrait gérer ? EPAGE ?</p>	<p>Assurer la complémentarité de gestion grands ouvrages - petits ouvrages.</p>	<p>8</p>
<p>Réapprendre aux propriétaires d'ouvrages la gestion de leur ouvrage en cohérence avec ceux présents sur le bassin versant. Autrefois les services de l'Etat avaient cette mission. Qui peut mieux le faire aujourd'hui ? Une réflexion d'ensemble doit être menée sur ce point. Suivre les conséquences des ouvrages. Envasement dû au barrage d'Arzal ? Impact sur les autres usages.</p>	<p>Mettre en œuvre une gestion cohérente des ouvrages par bassin versant (connaissance, cohérence, information) par EPAGE, syndicat de bassin ?</p>	<p>7</p>
<p>Recenser les ouvrages non structurants ayant un impact hydraulique (pont routier) pour étudier et analyser le ralentissement. Créer une base de données avec les EDD des ouvrages. Développer la centralisation - diffusion - sensibilisation : grand public et maîtrise d'ouvrages locaux. Sensibiliser : renforcer la sensibilisation sur les zones de crues - lit mineur / lit majeur. Ajouter des repères de crue. Renforcer la communication sur la zone d'influence des ouvrages et de leur limite : un barrage ne protège pas contre toutes les inondations. Améliorer Vigicrues (Prévention).</p>	<p>Centraliser les données et études et diffuser, sensibiliser (grand public et maîtrise d'ouvrage).</p>	<p>5</p>

Prendre en compte la solidarité au sein du bassin versant lors de la mise en place d'ouvrages (paiements...) Mettre en place un système de paiement ou d'aide en contrepartie de la solidarité amont-aval et rural-urbain, notamment lors de la mise en place d'ouvrages (paiements...)	Réfléchir à des dispositifs de solidarité hormis la création d'ouvrages (usages, amont-aval).	4
Développer des solutions alternatives (micro aménagements). Promouvoir les aménagements alternatifs : bassins de rétentions pour stockage in situ des eaux pluviales. Valoriser/développer le programme Breizh Bocage visant à replanter des haies rivulaires et haies perpendiculaires à la pente.	Favoriser les aménagements locaux visant à limiter le ruissellement	

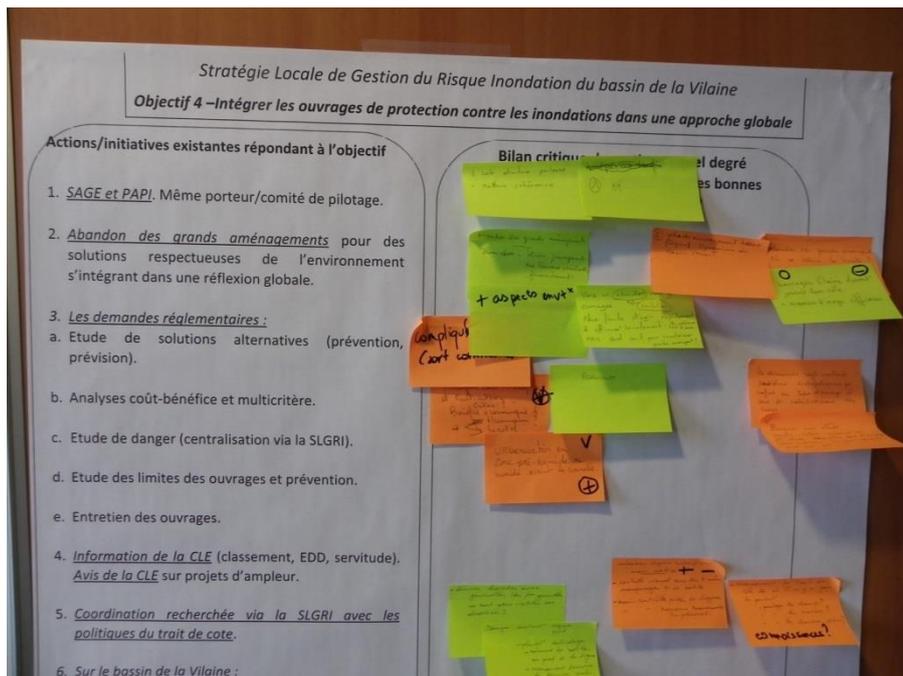
4. Débats & consensus

Des points de consensus ont émergé lors des discussions dans ce sous-groupe. Tout d'abord, l'ensemble des acteurs s'accorde sur l'importance d'une structure unique porteuse du SAGE, du PAPI et de la SLGRI (l'IAV). Cela garantit une meilleure cohérence de la gestion des risques d'inondation. Cette cohérence doit être maintenue à l'échelle du bassin.

L'initiative existante n°2 « Abandon des grands aménagements » a posé question. Le terme « grand aménagement » appelle une définition dont les critères sont à déterminer : taille, coût, importance de l'impact, acteurs impliqués... Sur ce sujet, les acteurs souhaitent que la porte pour la création de grands ouvrages avec un encadrement et une limitation des impacts sur l'environnement soit laissée ouverte. Il est acté que l'élément financier ne doit pas être le seul élément de choix dans la décision de construire un ouvrage. Enfin, l'étude des solutions alternatives aux projets d'ouvrages de protection est considérée comme intéressante et nécessaire.

En résumé, lors des temps de propositions et priorisation, les principaux points de consensus ont été les suivants :

- face à la difficulté d'agir sur les grandes crues, favoriser les actions sur les petites crues ;
- ne pas occulter les gros aménagements ;
- préserver les zones d'expansion des crues.



Objectif 5 : Améliorer la connaissance et la conscience du risque d'inondation

1. Personnes mobilisées

Animateur : Guillaume PAJOT, chargé du transfert scientifique au CRESEB

Personnes ressources : Christiane LAREUR, chef de mission management crises et risques à la DDTM 35 et Aldo PENASSO, responsable du pôle hydraulique et ouvrages à l'IAV

Composition du groupe

Prénom NOM	STRUCTURE	FONCTION
Philippe DERRE	Commune de Le Rheu	Directeur des services techniques
Adeline HANTRAYE	SDIS Ille-et-Vilaine	Adjointe au chef de service SIG opérationnel
Marie-Luce GUILLOUX	Association UFC Que Choisir	Représentante
Karin LERIAN	GMF Assurances et représentante Mission Risques Naturels	Responsable régionale des sinistres



Groupe 5

2. Contributions

Temps 1 – Bilan critique de l'existant			
Actions/initiatives existantes répondant à l'objectif		Bilan critique des actions : quel degré d'efficacité ? Points faibles ? Quelles bonnes pratiques à poursuivre ?	
		Points négatifs	Points positifs
1. Connaissance	Les Plans de prévention du Risque	Manque d'accès à ces outils	
	Les Atlas des zones inondables		
	Les cartes du territoire à risque important		
	L'étude de la crue extrême		
	L'étude du changement climatique		
	Les modèles (hydrologique et hydraulique)	Peu connu	
	La base de données enjeux situés en zone inondable (bâtiments privé ou public, nombre d'habitants, entreprise, voirie, réseaux, ...)	Peu d'intérêt pour les crues extrêmes	Utile pour les secours
	Les programmes de recherche (culture du risque, dommages indirects, perception des inondations)	Pas diffusé Pas grand public	Très important pour les assureurs
	Fédération française Assurances Calcul risques/coûts bénéfiques ³		
	Vigicrues/ Vigi. N.F, alertes météo		
Capteurs collectivités ; expérience	Les contraintes budgétaires peuvent influencer les priorités. L'absence de mémoire du risque conduit à oublier l'expérience passée. Manque d'exercices (obligation préfectorale).		
2. Conscience	Dossier Départemental sur les Risques Majeurs	Manque de connaissance des outils de communication	
	Document d'information communal sur les risques majeurs	Manque de connaissance des outils de communication ; Peu mobilisé	Territoire bien équipé, à continuer
	Repères de crues	Manque de connaissance des outils de communication	
	Réunions publiques, affichage communal	Manque de connaissance des outils de communication	
	Information des acquéreurs et locataires	Manque de connaissance des outils de communication	Information communiquée aux nouveaux (action à étendre)
	Livrets pédagogiques/outil de sensibilisation	Manque de connaissance des outils de communication	
	Portail internet sur le risque inondation	Manque de connaissance des outils de communication	Bon support pour grand public
	PCS : mise à jour, sensibiliser, actualiser	Manque de connaissance des outils de communication	Bon support pour grand public

³ Les cellules de couleur plus foncée distinguent des ajouts formulés par les participants

Temps 2 – Grandes orientations & Propositions		Temps 3 – Priorisation
Diffuser la connaissance	Simplifier le langage/l'accessibilité : - technique - administratif (qui fait quoi ?) Produire une synthèse communicante SLGRI et en améliorer l'accès.	6
	Favoriser les retours d'expériences entre les collectivités sur les inondations possibles.	2
	Diffuser la connaissance : - organisation.	1
Mobiliser	Développer les réserves communales (souvent des PCS) : - communiquer auprès des associations notamment - s'appuyer sur le volontariat (bénévole) - Former.	1
	Mobiliser des associations pour communiquer (repères crues) et mettre en place des actions de prévention. Communication sur le portail Internet, réunion d'informations, livret pédagogique.	4
	Promouvoir les mises en situation auprès des communes.	
	Mobiliser les assureurs : - prévenir - mieux gérer les sinistres - mieux connaître les enjeux.	2
	Travailler auprès du public (conseils municipaux).	

3. Débats & consensus

Le groupe 5 n'a rencontré que des points de consensus. Au-delà de l'accord général porté sur la survenue d'événements en tant que déclencheur de la prise de conscience du risque, les sujets de consensus portaient sur deux grands thèmes : les outils mis en place et l'information.

Concernant les outils mis en place face au risque d'inondations, les participants étaient d'accord sur :

- les repères de crue qui sont un bon outil pour la mémoire du risque ;
- le portail sur les inondations : un bon support pour le grand public mais qui nécessite une animation afin de le faire connaître.

Les participants ont été rassurés au vu du nombre d'actions favorisant la connaissance et la conscience du risque, mais ils ont pointé le manque d'animation et de communication afin de les faire connaître. Cette faiblesse a été mise en avant plusieurs fois au cours de la discussion. En effet, le deuxième grand sujet de consensus portait sur l'information. Tous étaient d'accords sur :

- le manque de diffusion d'informations à la population ;
- l'insuffisance de communication sur les risques, le DICRIM n'étant pas toujours diffusé ;
- l'insuffisance de priorisation politique sur l'information relative aux risques notamment quand ceux-ci sont passés ;
- la nécessité d'améliorer l'accès à l'information ;
- le besoin de vulgariser l'information, de la rendre accessible à tous (autant pour le public que pour les collectivités) ;
- la production des synthèses communicantes ;
- la simplification du langage administratif et technique.

Objectif 6 : Se préparer à la crise et favoriser le retour à une situation normale

1. Personnes mobilisées

Animatrice : Delphine COLLET, consultante Rouge Vif territoires

Personnes ressources : Nicolas CHENEVIÈRE, chargé d'études risques naturels à la DDTM 35 et Jérôme MAJOR, chargé d'études à la DDTM 56

2. Composition du groupe

Prénom NOM	STRUCTURE	FONCTION
Marie-Dominique ROUALLAND	Commune d'Acigné	Conseillère déléguée vie quotidienne, sécurité
Albert MOISAN	Commune de Betton	Adjoint
Jean-François RICARD	Commune de Blain	Adjoint
André BERTHELOT	Commune de Bréal-sous-Montfort	Adjoint
Gwenn ABRAN	Commune de Redon	Service HSE
Bertrand MERRER	Département d'Ille-et-Vilaine	Service construction agence des Vallons de Vilaine
Jean-Pierre CHINAZZO	Préfecture d'Ille-et-Vilaine	Conseiller défense sécurité du préfet
Erwan CLOAREC	SDIS Ille-et-Vilaine	Chef du service planification et préparation opérationnelle
Damien SALLIER	SDIS Loire-Atlantique	Chef du service prévision
Nadia EMERIAU	SDIS Loire-Atlantique	Chargée de mission cartographie
Alain FOURNIER	ERDF 44	Interlocuteur collectivités Loire-Atlantique
Michel COLLET	Orange	Gestion de crise
Virginie FIORIO-LACROIX	SNCF réseau Bretagne Pays-de-la-Loire	Responsable environnement
Jean-François VIGOUROUX	Matmut assurance et représentant Mission Risques Naturels	Responsable pôle inspection

Groupe 6

3. Contributions

Temps 1 – Bilan critique de l'existant			
Actions/initiatives existantes répondant à l'objectif	Bilan critique des actions : quel degré d'efficacité ? Point faible ? Quelles bonnes pratiques à poursuivre ?		
	Points négatifs	Points positifs	
1. Préviation des crues : Vigicruces	<ul style="list-style-type: none"> - Certains cours d'eau sont non surveillés (ex : l'Isac) donc absence de prévision sur les autres (information partielle) - Vigicruces donne un niveau de vigilance mais pas d'enveloppe de surface de crue (emprise inondée), ni d'indication sur les enjeux permettant de connaître l'évènement à venir. C'est donc un outil de prévision des crues mais pas des inondations. Ce serait intéressant de mettre en relation la couleur de l'alerte avec l'enveloppe, l'emprise inondée et les enjeux. - Pas d'analyse prévisionnelle des risques, informations trop partielles - Positionnement des stations Vigicruces pas toujours pertinent (corrélation avec la cartographie) - Manque d'outils d'aide à la décision : cartographie, fiche actions, outil d'anticipation 	<ul style="list-style-type: none"> - Réflexions en cours sur l'évolution de l'outil Vigicruces pour donner des indications sur l'emprise de l'inondation. - Vigicruces est un bon outil de vigilance. - Coordination des travaux de prévision par la mission de « référent départemental inondation » de la DDTM 	
2. Mise en sécurité des personnes	Plan familial de mise en sécurité	<ul style="list-style-type: none"> - Plan familial de mise en sécurité : quel bilan ? Quelle prise en compte pour la population ? Manque de retours d'expérience sur ces PFMS - Peu de communication 	<ul style="list-style-type: none"> - Des expériences intéressantes sur d'autres risques (s'en inspirer) : exemple mise en sécurité des familles et des scolaires efficace lors d'un incendie sur la voie publique. - Peut-être que les populations font un PFMS naturellement sans que cela soit préparé et encadré. En effet, de nombreuses personnes ne font pas appel aux services de secours et se mettent en sécurité seules.
	Plans Communaux de Sauvegarde	<ul style="list-style-type: none"> - Utile mais à condition de faire des exercices réguliers (très peu d'exercices réalisés) - Difficultés de diffusion et de mise à jour - Demande beaucoup de moyens et de temps (d'où complexité actualisation) : peut-être pertinent à porter à échelle intercommunale ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariat possible avec l'IAV pour élaborer le PCS et faire des exercices. - Déséquilibre entre les départements en termes de couverture en PCS - Motivation des communes à établir un PCS (certains sont en cours depuis 2012) (18 en cours).
	Réserve Communale de Sécurité Civile	<ul style="list-style-type: none"> - Complexe à mettre en œuvre - Comment motiver les familles et citoyens ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Des associations peuvent venir en appui
	Plan ORSEC (Préfet)	<ul style="list-style-type: none"> - Même constat que pour les PCS: quelle actualisation? 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du plan ORSEC inondation. - Annuaire ORSEC (identification des contacts)
	En général		<ul style="list-style-type: none"> - Outil intéressant et à généraliser : SMS des assurances pour avertir de l'arrivée d'un évènement catastrophique
3. Patrimoine culturel : base de données IAV des bâtiments inondables	<ul style="list-style-type: none"> - Base de l'IAV encore non précise 	<ul style="list-style-type: none"> - Consulter l'ABF (Architectes des Bâtiments de France) pour avoir la base de données ? 	

<p>4. Retour d'expérience : retour d'expérience des crues de l'hiver 2013-2014</p>		<p>- Question de la diffusion et de la communication sur ces retours d'expérience ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Retour d'expérience de 2013-2014 pris en compte par les communes et les services de l'Etat. - Efficacité de la mise en place d'un site Internet pour informer des conditions de circulation par le département. - Retour d'expérience assuré par IAV : enquête communale post-crise. Egalement une mission d'Etat mise en place par la préfecture. - Le Retour d'expérience 2013-2014 a permis de lancer des travaux de cartographie et de connaissance des zones inondables. - Activation du PCS de certaines communes. - Bonne mise en relation des différents services (ex : DDTM) : permet d'informer les services de secours.
<p>5. Continuité d'activité services gestion de crise et satisfaction besoins prioritaires population</p>	<p>En général</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de préparation de la gestion de crise des habitants - 1ere difficulté : mise en commun et organisation locale des acteurs du secours (cela a été fait au poste de secours mais seulement sur la question des secours et non pour l'ensemble des réseaux, ...). Nécessité d'un travail interservices. - Très difficile de monter un plan de continuité à l'échelle de la commune : possibilité de mutualisation à l'échelle intercommunale ? - Trop peu de communication et concertation entre tous les acteurs en cas de crise. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurité électrique : bien mise en œuvre.
	<p>Services de gestion de crise (préfectures, mairies, centres de secours, urgences, forces de l'ordre)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté de trouver les bons interlocuteurs lors de la crise. Manque la mise en place d'une astreinte "crise" au niveau de chaque entité (services de l'Etat, collectivités...). Prévoir une personne mobilisable sur le terrain. - Pas toujours les bonnes personnes en astreinte. Difficultés avec l'interlocuteur. - Résilience de nos centres de secours (électricité...) suite à Xynthia. 	<ul style="list-style-type: none"> - Question de l'autonomie - Préparation à la gestion de crise (services)
	<p>Assainissement</p>		
	<p>Eau potable</p>		
	<p>Electricité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Problème lié aux risques de submersion. Difficultés par rapport aux ouvrages souterrains. - Difficulté sur les émergences postes et collectes. - Difficultés de coordination avec autres opérateurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de la sécurisation des centres villes ou bourgs (General Electric ou autres) pour les réseaux souterrains. Electricité : ERDF : tous les centre-bourgs sécurisés, groupes électrogènes en Loire-Atlantique. - Mise en place de cellules de crise en cas d'aléas climatiques graves. - Création d'un service de SMS d'alerte. - Force d'Intervention Rapide d'Electricité (FIRE) : régionale, interrégionale, nationale (mutualisation). - Référent réseau électrique par

			commune fonctionne très bien. - Instauration d'une cellule de crise spéciale. - Contacts Orange-EDF : coordination du rétablissement.
	Gaz		
	Télécommunications		
	Réseau de chaleur		
6. Continuité activité des établissements hospitaliers et médicosociaux			
7. Mise en sécurité services utiles retour à la normale	Voirie	Problème des transports et de la voirie car la gestion est différente sur plusieurs départements.	
	Réseaux de transport (train, métro, bus)		Continuité de l'activité ferroviaire : - analyse de la vulnérabilité des infrastructures en cours sur risque inondation sur TRI Vilaine (base crues décennales/centennales) - Risque non significatif en Bretagne pour l'activité ferroviaire. - Objectif de la SNCF : faire un plan de continuité de l'activité seulement là où le risque est important (en Ille-et-Vilaine).
	Etablissements d'enseignement		
	Ordures ménagères		
	Maisons de retraite, centres sociaux		Coordination PCS. Plan Bleu de l'EHPAD.
	En général	- Résilience encore trop faible. - Documents et outils du Ministère de l'environnement intéressants mais insuffisamment diffusés (exemple d'un kit-guide pour faire face à la crise).	
Plan particulier de mise en sécurité (établissement scolaire, risques majeurs dont inondation) ⁴			- PPMS : Une prise en compte du risque majeur réaffirmé depuis quelques mois.
Moyens d'information : Dossier d'information communal sur les risques majeurs et Dossier Départemental des risques majeurs (DICRIM et DDRM)			Le DICRIM permet d'informer la population sur tous les risques majeurs. Prévigation Vigicrues très utile pour suivre l'évolution de la zone.
Patrimoine culturel : plan de sauvegarde des œuvres d'art			
Vigilance vague submersion			
Plan gestion de crise des entreprises			

⁴ Les cellules de couleur plus foncée distinguent des ajouts formulés par les participants

Temps 2 – Propositions	Temps 3 – Priorisation											
<p>Affiner les prévisions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cartographier les aléas/enjeux selon la vigilance Vigicrues pour la gestion de crise (Centre Opérationnel Départemental). - Vigicrues : faire évoluer vers un outil cartographique de prévision des inondations. - Documentation : précision sur les hauteurs d'eau dans le cadre d'un prévisionnel. - Développer les cartes de gestion des inondations, en allant au-delà des cours d'eau surveillés par Vigicrues. 	<p>Améliorer la précision des prévisions des inondations (pas seulement des crues). Faire évoluer Vigicrues en cartographie dynamique.</p>	<p>11</p>										
<p>Pédagogie centre de risque :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser à la notion de crue décennale/centennale. 	<p>Améliorer l'opérationnalité et la mise en place des PCS et PiCS, de tous les plans département (exercices).</p>	<p>11</p>										
<p>Préparation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Retour d'expérience : établir des fiches de prévention qui seraient accessibles pour les particuliers ou professionnels et dont les sociétés d'assurance pourraient être également un relais via un site facilement consultable (un kit de prévention). - PCS : mettre à jour annuellement. - Faire de la communication sur les liens entre le DICRIM et le plan familial de mise en sécurité. - Encourager la mutualisation PCS-PiCS. - Développer les exercices PCS, y compris le cadre pour favoriser les liens COS - RAC. - Regrouper le travail des petites communes pour leurs PCS et PiCS. - Faire des exercices et mise à jour des PCS ou PICS. 			<p>Information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Disposer d'un espace d'information aux services à l'usager en cas de crise, sous forme de plateforme interservices qui intègre : les documents utiles, la prévision, la continuité, la mise en sécurité, le retour à la normale. - Informer/préparer les populations au risque de survenue de la crise. 	<p>Généraliser la présence des opérateurs dans les instances de gestion de crise.</p>	<p>6</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'information population/interservices. - Portail ORSEC : en faire un outil de communication, diffusion, dynamique à l'échelle du département. 	<p>Améliorer le partage de l'information interservices lors de la crise.</p>	<p>9</p>	<p>Mise en sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les personnes fragilisées par les événements - Réseau communal : s'appuyer sur les associations. 	<p>Promouvoir la prévention, l'information et la préparation des populations.</p>	<p>5</p>	<p>Continuité, retour à la normale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formaliser, former, promouvoir les réserves communales de sécurité civile.
<p>Information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Disposer d'un espace d'information aux services à l'usager en cas de crise, sous forme de plateforme interservices qui intègre : les documents utiles, la prévision, la continuité, la mise en sécurité, le retour à la normale. - Informer/préparer les populations au risque de survenue de la crise. 	<p>Généraliser la présence des opérateurs dans les instances de gestion de crise.</p>	<p>6</p>										
<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'information population/interservices. - Portail ORSEC : en faire un outil de communication, diffusion, dynamique à l'échelle du département. 	<p>Améliorer le partage de l'information interservices lors de la crise.</p>	<p>9</p>										
<p>Mise en sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les personnes fragilisées par les événements - Réseau communal : s'appuyer sur les associations. 	<p>Promouvoir la prévention, l'information et la préparation des populations.</p>	<p>5</p>										
<p>Continuité, retour à la normale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formaliser, former, promouvoir les réserves communales de sécurité civile. 	<p>Promouvoir la réserve communale de sécurité civile</p>	<p>5</p>										

Accompagnement : - Mettre en œuvre un soutien efficace et soutenu envers la population : suivi des assurances, aide au nettoyage dans les habitations.	Poursuivre les études/analyses en cours sur les réseaux et activités supports.	1
	Améliorer le partage d'information sur le retour d'expérience.	1
	Améliorer la prise en compte du patrimoine culturel (distinction spécifique).	1
	Améliorer l'organisation des astreintes (avoir référent à l'échelle du bassin TRI).	/

4. Débats & consensus

D'une part, tous les participants se sont accordés sur :

- l'intérêt d'une cartographie plus précise des zones inondées plus utile en gestion de crise que les hauteurs d'eau ;
- la nécessité de faire des PCS des outils qui soient réellement pratiqués et mis à jour ;
- les retours d'expérience utiles et appréciés ;
- la nécessité de s'appuyer sur les associations pour constituer des réserves communales de sécurité civile ;
- l'importance d'améliorer l'information et la sensibilisation vers la population ;
- le caractère essentiel de la coordination entre les différents services et territoires lors de la crise.

D'autre part, des désaccords sont apparus sur le degré de diffusion de l'information de la cartographie des zones inondées : quelle information diffuser au grand public ? Un filtre est-il nécessaire pour éviter la panique, ou bien faut-il être pleinement transparent pour faciliter la prévention ? Quelles données doivent être exclusivement limitées aux acteurs de la gestion de crise pour ne pas générer d'effets de panique en cas de crise importante ?

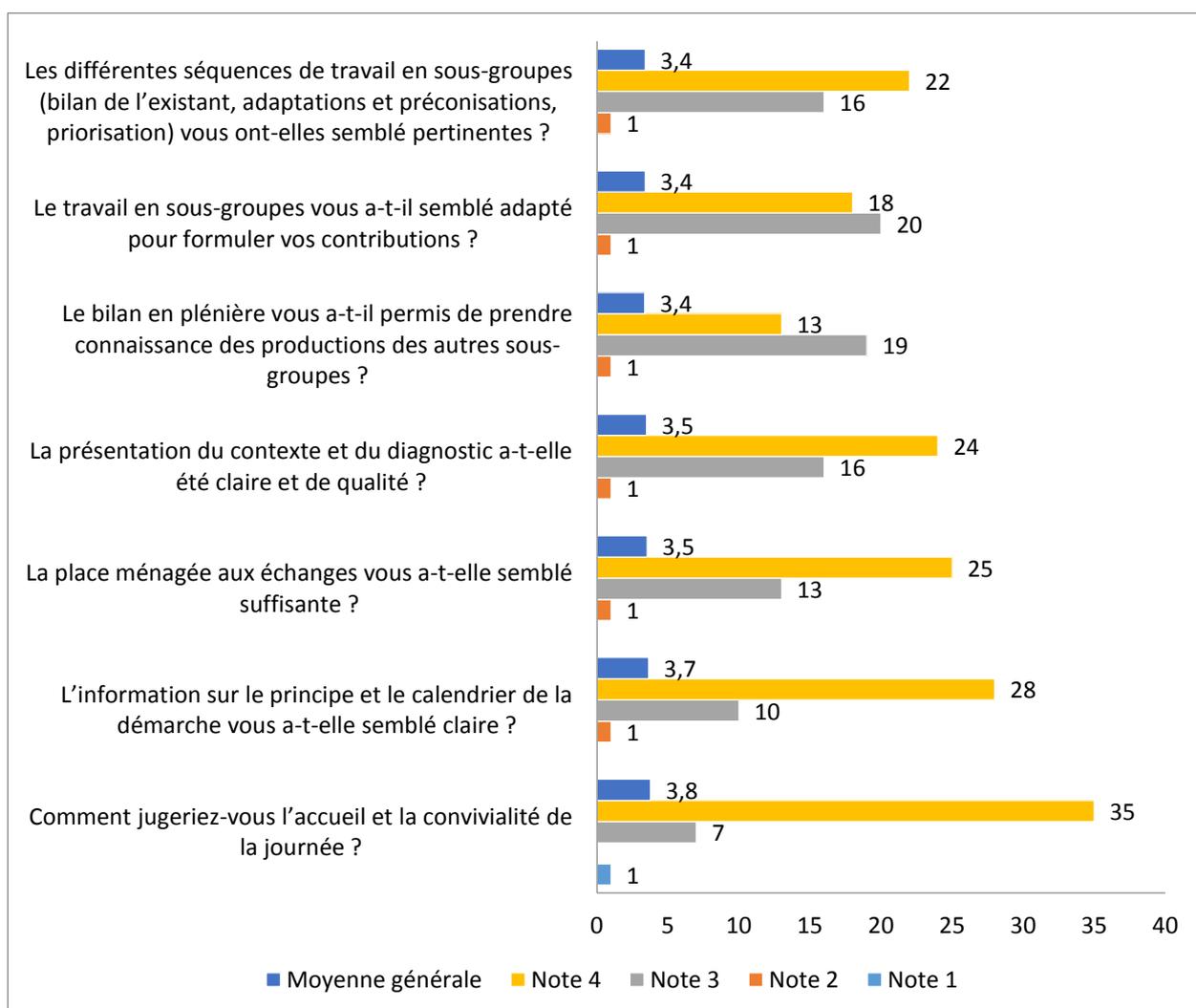


Appréciations sur la concertation

a) Retours des participants

A l'issue de cette journée, les participants ont été invités à évaluer la rencontre (contenu et intervention, durée et lieu de la réunion, place réservée aux échanges, accueil et animation, etc.). Sur 88 participants, **42 fiches d'évaluation** ont été restituées (48%).

Les participants ont pu noter les champs présentés dans le diagramme ci-dessous en attribuant une note pouvant aller de 1 (la plus basse) à 4 (la plus haute). Les sept critères évalués présentent une notation très satisfaisante : la moyenne générale des notations est de 3,5, la plus basse étant 3,4 et la plus haute 3,8. En commentaire de leur notation, quelques points d'amélioration ont été néanmoins formulés.



▪ LES POINTS DE SATISFACTION

L'accueil et la convivialité de la journée constituent le champ le mieux noté par les participants (3,77). L'information sur le principe et le calendrier de la démarche a semblé très claire pour la majorité des votants (3,65). Ils ont apprécié la distribution des documents au début de la séance. Ensuite, de bonnes notes ont été attribuées à la place ménagée aux échanges (3,54), quoi que certains l'aient trouvée trop courte et d'autres trop longue, mais dans l'ensemble elle fût suffisante. La qualité de la présentation du contexte et du diagnostic a également été appréciée (3,49): les interventions étaient claires et bien illustrées, les documents lisibles. Les participants souhaiteraient d'ailleurs recevoir les supports. La pertinence des interventions a pu faire avancer les réflexions.

Globalement, 23 des personnes ayant répondu aux fiches d'évaluation (soit plus de 50%), ont estimé que cette journée avait répondu à leurs attentes grâce à :

- la richesse des échanges ;
- la prise de connaissance des différents acteurs amenés à travailler sur le sujet « risque inondation » ;
- l'intéressante transversalité entre les élus, les techniciens, les associations, etc.

▪ LES POINTS D'AMELIORATION

En ce qui concerne les points à améliorer, notons : le travail en sous-groupes (3,40) et le bilan en plénière permettant de prendre connaissance des productions des autres sous-groupes (3.36).

Le point négatif majeur de la rencontre a concerné le niveau de sonorisation inadapté du fait de la présence de deux groupes de travail dans la même salle. Cela empêchait une bonne communication et concentration au sein des sous-groupes.

Par ailleurs, certaines personnes auraient aimé pouvoir participer à deux ateliers. Elles ont également relevé la trop grande différence d'effectif entre certains sous-groupes (suite à des désistements, le groupe de l'objectif 5 n'était composé que de 5 personnes). Cela s'est ressenti lors du bilan en plénière pour présenter les différents travaux des sous-groupes : les rendus étaient, pour certains participants, assez inégaux.

L'appréciation des différentes séquences de travail en sous-groupes est variable selon les participants. Pour certains d'entre eux elles furent trop rapides, pour d'autres un peu longues, ce qui a pu fragiliser la concentration vers la fin de la séance. Parfois, la présentation de la production d'un sous-groupe lors du bilan de fin de réunion a été jugée trop synthétique (5 minutes) ce qui n'a pas permis à tous d'en prendre pleinement connaissance.

b) Retours des « personnes ressources »

A la fin du support à destination des « personnes ressources », celles-ci pouvaient partager leur ressenti sur la qualité des débats, la méthode d'animation et le contenu des propositions. Globalement, ces trois critères ont reçu un avis favorable de la part de ces acteurs.

▪ LES POINTS DE SATISFACTION

La bonne écoute entre les membres des groupes ainsi que les discours volontaristes de la part des élus a été apprécié. Malgré le nombre restreint des personnes dans certains sous-groupes, une diversité d'acteurs intéressante a émergé (élus communaux, services techniques communaux, assurances, SDIS, préfecture, Départements, SNCF, Orange, ERDF, GRDF, associations...) et contribué à enrichir le débat « car chacun pouvait faire part de ses outils et contraintes en cas de crise », et ce malgré des différences dans le niveau de connaissances sur ces sujets complexes.

La méthode d'animation était bien cadrée et favorisait les échanges pour la majorité des « personnes ressources ». Les propositions ont été qualifiées de « volontaristes » et « d'ambitieuses ».

▪ **LES POINTS D'AMELIORATION**

Certains « acteurs ressources » ont regretté que la plupart des sujets fassent rapidement consensus, sans mise en débat. D'autre part, tous les types d'acteurs n'étant pas représentés dans tous les groupes, certains sujets n'ont pas été abordés.

Le découpage du temps lors des échanges en sous-groupe a été questionné car ne permettant pas des temps de réflexion suffisants, passant trop brutalement du constat d'un problème à une piste de solution.

Enfin, un acteur souligne qu'il aurait pu être intéressant de faire le point sur les demandes du PGRI pour chaque thématique pendant la phase de définition des propositions.

Liste des acronymes

AZI : Atlas des Zones Inondables

CLE : Commission Locale de l'Eau

COS : Coefficient d'Occupation des Sols

DICRIM : Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

EDD : Education au Développement Durable

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

ERDF : Électricité Réseau Distribution France

GRDF : Gaz Réseau Distribution France

ORSEC : Organisation de Réponse de Sécurité Civile

PCS : Plan Communal de Sauvegarde

PICS : Plan Intercommunal de Sauvegarde

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PPMS : Plan Particulier de Mise en Sécurité

PPR : Plan de Prévention des Risques

PPRI : Plan de Prévention du Risque Inondation

RAC : Réseau Action Climat

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SLGRI : Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation

TRI : Territoire à Risque Important d'Inondation

Liste détaillée des acteurs conviés

COLLECTIVITES

Communes

Acigné
Auessac
Betton
Bourg-des-Comptes
Bréal-sous-Montfort
Brécé
Breteil
Bruz
Cesson-Sévigné
Chartres-de-Bretagne
Châteaubourg
Chavagne
Cintré
Goven
Guémené-Penfao
Guichen
Guipry
La Chapelle-de-Brain
Laillé
Langon
Le Rheu
Massérac
Messac
Montfort-sur-Meu
Mordelles
Noyal-Châtillon-sur-Seiche
Noyal-sur-Vilaine
Pacé
Pierric
Pléchâtel
Pont-Péan
Redon
Rennes
Rieux
Sainte-Anne-sur-Vilaine
Sainte-Marie
Saint-Grégoire
Saint-Jacques-de-la-Lande
Saint-Jean la Poterie
Saint-Malo-de-Phily
Saint-Nicolas-de-Redon

Saint-Senoux
Servon-sur-Vilaine
Talensac
Thorigné-Fouillard
Vezin-le-Coquet
Rohan
Josselin
Malestroit
Saint-Martin
Saint-Congard
Vitré
Chateaubriant
Saffré
Blain
Damgan
Le Tour-du-Parc

EPCI-FP

Rennes Métropole
Vitré Communauté
Vannes Agglomération
Antrain Communauté
CAP-Atlantique - Communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande-Atl
Centre Armor Puissance 4
CIDERAL
Fougères Communauté
Lamballe Communauté
Pontivy Communauté
Saint Jean Brévelay communauté
Montfort Communauté
Bretagne Romantique
Guer Communauté
Josselin Communauté
Questembert Communauté
Communauté de communes de l'Ernée
Communauté de communes de Brocéliande
Communauté de communes de Maunon en Brocéliande
Communauté de communes Loire et Sillon
Communauté de communes de Guerlédan
Communauté de communes de la Région de Blain
Communauté de communes de la région de Nozay
Communauté de communes de Moyenne Vilaine et du Semnon
Communauté de communes du Castelbriantais
Communauté de communes Hardouinai Mené
Communauté de communes du Loch
Communauté de communes du Mené
Communauté de communes du Pays Guerchais

Communauté de communes du Pays d'Ancenis
 Communauté de communes du Pays d'Aubigné
 Communauté de communes du Pays de Caulnes
 Communauté de communes du Pays de Loiron
 Communauté de communes de Ploërmel
 Communauté de communes du Pays de La Roche Aux Fées
 Communauté de communes de Questembert Communauté
 Communauté de communes d'Erdre et Gesvres
 Communauté de communes du Porhoët
 Communauté de communes du Val d'Ille
 Communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux
 Communauté de communes Canton de Guichen - AcSOR
 Communauté de communes Pays de Saint Aubin du Cormier
 Communauté de communes du Pays de Chateaugiron
 Communauté de communes du Pays de Liffré
 Communauté de communes du secteur de Derval
 Communauté de communes Saint-Méen Montauban
 Communauté de Communes du Pays de Redon

**Opérateurs de bassin versant
 (autres que EPCI-FP)**

Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Vilaine amont
 Syndicat Intercommunal du Bassin Versant du Chevré
 Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de l'Ille et de l'Illet
 Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Flume
 Syndicat Mixte du Bassin Versant du Meu
 Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Seiche
 Syndicat Intercommunal du Bassin Versant du Semnon
 Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Bassin Versant de la Chère
 Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust
 Syndicat Intercommunal du Bassin Versant du Trévelo
 Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan
 Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Bassin Versant de l'Isac
 Syndicat Mixte du Bassin Versant du Don

Départements - service eau

Côtes d'Armor
 Ille-et-Vilaine
 Loire-Atlantique
 Maine-et-Loire
 Mayenne
 Morbihan

Départements - service routes

Ille-et-Vilaine
 Loire-Atlantique
 Morbihan

Régions

Bretagne
 Pays-de-la-Loire

Porteurs de SCOT

Syndicat d'urbanisme du Pays de Vitré
 Syndicat mixte du Pays de Brocéliande

Groupement d'Intérêt Public du Pays de Redon Bretagne Sud
 Pôle métropolitain Nantes – Saint-Nazaire
 Syndicat mixte du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne
 Syndicat mixte du Pays de Châteaubriant
 Syndicat du Pays de Fougères
 Syndicat du Pays de Pontivy
 Syndicat mixte du Pays de Rennes
 Syndicat du Pays de Saint-Brieuc
 Syndicat du Pays des Vallons de Vilaine

SERVICES DE L'ETAT

Préfecture : services sécurité civile	Préfecture des Côtes d'Armor
	Préfecture d'Ille-et-Vilaine
	Préfecture de Loire-Atlantique
	Préfecture du Morbihan
SDIS	Côtes d'Armor
	Ille-et-Vilaine
	Loire-Atlantique
	Morbihan
Agences Régionales de Santé	ARS de Bretagne
	ARS des Pays-de-la-Loire
DDTM - service risques naturels	DDTM 22
	DDTM 35
	DDTM 44
	DDTM 56
DREAL	DREAL Bretagne
	DREAL Pays-de-la-Loire
Agence de l'eau Loire-Bretagne	Délégation Ouest-Atlantique

ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Associations de sinistrés	Association Tous au sec, sec pour tous (Meu)
	Association DIRE (Goven)
	Association de Défense des Riverains de la Seiche (ADRBS) Noyal-Châtillon sur Se
	Association des sinistrés de la Digue (St Nicolas de Redon)
	Association des Sinistrés des Bassins de l'Oust et de la Vilaine (Redon)
	Comité du Quartier de l'Oust (Redon)
	Collectif des sinistrés de Pacé
	Association des sinistrés riverains du bassin de l'Oust - ASRIBO (Malestroit)
Opérateurs de réseaux	ERDF 35
	ERDF 44
	ERDF 56
	GRDF 35
	GRDF 44
	GRDF 56
	Orange 35

	Orange 44
	Orange 56
	SNCF réseau Bretagne Pays-de-la-Loire
	SMG 35
	Eau du Morbihan
	Atlantic'eau
Associations environnementales	Eau et rivières de Bretagne
	Bretagne Vivante
Association de consommateurs	UFC Que Choisir
Chambres d'agriculture	Chambre d'agriculture des Côtes d'Armor
	Chambre d'agriculture d'Ille et Vilaine
	Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique
	Chambre d'agriculture du Morbihan
Chambres de Commerce et d'Industrie	Chambre de Commerce et d'Industrie de la région Bretagne
	Chambre de Commerce et d'Industrie de Nantes/St Nazaire
Chambres des Métiers et de l'artisanat	Chambre des Métiers et de l'artisanat d'Ille et Vilaine
	Chambre des Métiers et de l'artisanat de Loire-Atlantique
	Chambre des Métiers et de l'artisanat du Morbihan
Association des propriétaires de moulins	Association des propriétaires de moulins
Représentant des conchyliculteurs	
Correspondant MRN des assureurs	GMF
	MATMUT
Architecte des bâtiments de France	Architecte des bâtiments de France d'Ille-et-Vilaine
Université Recherche	Université Rennes 2 : Nadia Dupont
	M. le Président du CRESEB
	Agrocampus : Christophe Cudennec